

Séance G – Programme québécois de dépistage prénatal : ajout du test génomique non invasif

CONFÉRENCIERS ET ANIMATEURS

Nom : Dr Jean-Claude Forest

Spécialité : Biochimie médicale, CHU de Québec

Nom : Dr François Rousseau

Spécialité : Biochimie médicale, CHU de Québec

Nom : Dre Emmanuelle Lemyre

Spécialité : Génétique médicale, CHU Sainte-Justine

Nom : Dre Évelyne Raïche

Spécialité : Gynécologie et obstétrique, CHU de Sherbrooke

Nom : Dre France Légaré

Spécialité : Médecin de famille, CHU de Québec

Déroulement de la journée

7 h Accueil des participants et petit-déjeuner

7 h 30 à 8 h 15 Mot de la présidente
 Remise des prix en DPC et des bourses de recherche

8 h 30 **Mot de bienvenue et explications**
 Dr Jonatan Blais

Animateur Dr Jonatan Blais

8 h 40 **Programme québécois de dépistage prénatal : un programme en évolution depuis une décennie**
 Dr Jean-Claude Forest

Objectifs d'apprentissage :

- Expliquer les principes directeurs du programme public de dépistage prénatal et les obligations qui en découlent ;
- Décrire la structure et les contraintes du programme de dépistage déployé sur l'ensemble du Québec ;
- Résumer les caractéristiques du programme québécois, sa performance et son évolution, en particulier l'introduction en deuxième intention du test génomique prénatal non invasif (TGPNI).

Animateur Dr Jonatan Blais

9 h 15 **Test génomique prénatal non invasif (TGPNI) : Aspects techniques et analytiques**
 Dr François Rousseau

Objectifs d'apprentissage :

- Résumer le principe analytique du TGPNI ;
- Discuter des performances cliniques du TGPNI ainsi que ses limites ;
- Expliquer les principaux éléments du rapport d'analyse d'un TGPNI.

Animateur	Dr Jonatan Blais
9 h 35	<p>Test génomique prénatal non invasif en contextes cliniques: prescription, interprétation et limites D^{re} Évelyne Raïche et D^{re} Emmanuelle Lemyre</p> <p>Objectifs d'apprentissage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les indications cliniques de prescrire un test génomique prénatal non invasif ; • Interpréter le résultat d'un test génomique prénatal non invasif dans un contexte d'anomalies de dépistage initial à l'aide du Programme québécois de dépistage de la T21 ou d'anomalies échographiques ; • Discuter les limites des multiples résultats pouvant découler d'un test génomique prénatal non invasif et la prise en charge clinique à la suite de ceux-ci.
10 h 25	Pause-santé - Présentation d'affiches
Animateur	Dr Jonatan Blais
10 h 40	<p>Test génomique prénatal non invasif : la décision partagée D^{re} France Légaré</p> <p>Objectifs d'apprentissage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les indications cliniques de prescrire un test génomique prénatal non invasif ; • Identifier les points de décision dans le contexte du dépistage prénatal de la trisomie 21 ; • Appliquer des stratégies efficaces afin de communiquer les options et identifier les valeurs et les préférences des patientes dans le contexte du dépistage prénatal de la trisomie 21.
11 h 15	<p>Questions aux experts et discussion Cas clinique - Section 3</p>
11 h 50	<p>Mot de la fin et évaluation en ligne Fin de l'activité</p>
12 h à 12 h 45	Lunch
12 h 45 à 13 h 45	Présentation du conférencier d'honneur : Dr Daniel Borsuk
14 h	Séances de l'après-midi
17 h 15	Fin des activités